

Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Genève
Comité de sécurité publique (CSP)

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ANALYSE

- Réponse communiquée au citoyen après le conseil d'Arrondissement suivant la rencontre du CSP.

1- Coordonnées du demandeur :

NOM :	ADRESSE :
TÉLÉPHONE :	COURRIEL :

2- Localisation de la zone problématique :

Secteur / Rue / Intersection : _____

Jour(s) / heure(s) / Fréquence : _____

3- Type de zone : SCOLAIRE RÉSIDENTIELLE PARC COMMERCIALE AUTRE

4- Description de la situation à analyser : _____

Problématique déjà rapportée? Service Sécurité publique SPVM Point de service IBSG ou 311

* Les demandes doivent être envoyées par courriel à : ibsg.csp@ville.montreal.qc.ca

Réception et traitement des demandes spécifiques à une période de l'année

HIVER : **août - septembre** (préparation et mise en place octobre-novembre)

PRINTEMPS : **février - mars** (préparation et mise en place avril-mai)¹

RENTRÉE SCOLAIRE : **mai - juin** (préparation et mise en place juillet-août)

¹ Tout nouveau dos d'âne ou arrêt recommandé par le CSP exige l'approbation du CA.

Signaler un problème de sécurité routière au SPVM

Si vous êtes témoin d'une infraction (vitesse ou manque de respect à la signalisation en place), il est important de la rapporter au poste de police. Vous pouvez faire une plainte de circulation en personne, en composant le 514 280-0103, par courriel à pdq3@spvm.qc.ca ou en ligne en remplissant ce formulaire. Il est également important de préciser les heures, les journées et l'endroit spécifique de l'infraction.

*Pour en savoir plus : [Comité de sécurité publique](#)